

## **Province de Québec**

### **Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton**

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire tenue au bureau municipal, 136, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, le mardi 22 avril 2014 à compter de 18 heures 30.

PRÉSENCES: M. Richard Pigeon, conseiller siège no 1, M. Sylvain Roy, conseiller siège no 2, Mme Johanna Fehlmann, conseillère siège no 3, Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère siège no 4, M. Claude Lussier, conseiller siège no 5 et Mme Marilyne Rodrigue-Trudel, conseillère siège no 6, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, maire.

Mme Francine Rivest, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

**2014-04-143**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice générale et secrétaire-trésorière déclare avoir remis de personne à personne l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 22 avril 2014 aux membres du conseil suivants : Mmes Johanna Fehlmann et Marilyne Rodrigue-Trudel et M. Paul Sarrazin, en preuve, elle dépose la feuille de signatures des membres ayant consenti à recevoir la dite convocation.

La directrice générale et secrétaire-trésorière déclare avoir transmis par courrier recommandé l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 22 avril 2014 aux membres du conseil suivants : Mme Jacqueline Lussier Meunier et MM Richard Pigeon, Sylvain Roy et Claude Lussier, en preuve, elle dépose les coupons de confirmations de la livraison.

Le quorum étant atteint,

Il est alors proposé par Mme la conseillère Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par Mme la conseillère Johanna Fehlmann et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que l'assemblée est ouverte à 21 heures 21.

Adopté

**2014-04-144**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la conseillère Marilyne Rodrigue-Trudel, appuyé par M. le conseiller Sylvain Roy et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de prix – Profilage et creusage du 3<sup>E</sup> Rang Ouest, 3<sup>E</sup> Rang Est et du chemin Lanctôt – appel d'offres – SCM-2014-10
4. Profilage et creusage du 3<sup>E</sup> Rang Ouest, 3<sup>E</sup> Rang Est et du chemin Lanctôt
5. Surveillance partielle de travaux – Deux ponceaux 3<sup>E</sup> Rang Ouest
6. Acquisition de véhicule
7. Période de questions

8. Fermeture de la séance

Adopté

Monsieur le maire Paul Sarrazin mentionne qu'il a exercé son droit de veto sur la résolution 14-04-125 « DEMANDE DE PRIX – PROFILAGE ET CREUSAGE DU 3E RANG OUEST, 3E RANG EST ET DU CHEMIN LANCTÔT – APPEL D'OFFRES – SCM-2014-10 » adoptée le 14 avril 2014.

2014-04-145

**DEMANDE DE PRIX – PROFILAGE ET CREUSAGE DU 3<sup>E</sup> RANG OUEST, 3<sup>E</sup> RANG EST ET DU CHEMIN LANCTÔT – APPEL D'OFFRES – SCM-2014-10 – RÉSOLUTION REJETÉE**

Attendu qu'un appel d'offres a été demandé pour les besoins de profilage, creusage et nettoyage de l'accotement du 3<sup>E</sup> Rang Ouest, 3<sup>E</sup> Rang Est et du chemin Lanctôt;

Attendu que la Municipalité a reçu 4 soumissions qui sont les suivantes;

| <u>Soumissionnaires :</u>         | <u>Montant (taxes incluses) :</u> |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Les entreprises Allaire et Gince  | 90 514,07 \$                      |
| Transport et excavation Ben Benny | 60 310,73 \$                      |
| Pousse Vert Danny Allard inc      | non conforme                      |
| Ostiguy excavation                | 98 334,48 \$                      |

Il est alors proposé par M. le conseiller Claude Lussier, appuyé par M. le conseiller Sylvain Roy et rejeté unanimement par voix exprimées (6-0), que, la soumission retenue est Transport et excavation Ben Benny, pour un montant incluant les taxes de 60 310,73 \$ et que la soumission est conforme.

Rejeté

2014-04-146

**PROFILAGE ET CREUSAGE DU 3<sup>E</sup> RANG OUEST, 3<sup>E</sup> RANG EST ET DU CHEMIN LANCTÔT**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Lussier, appuyé par M. le conseiller Sylvain Roy et résolu unanimement par voix exprimées (6-0);

Que, le conseil loue la pelle (135) de Ben Benny à 110\$/heure et son camion 12 roues à 90\$/heure, taux horaires incluant les opérateurs, pour des travaux de profilage et de creusage dans un premier temps sur le 3<sup>E</sup> Rang Est, côtés nord et sud et dans un deuxième temps sur le chemin Lanctôt côtés nord et sud, plus les taxes applicables;

Que, le conseil loue la pelle (160) de Pousse Vert Danny Allard inc à 115\$/heure et son semi-remorque à 100\$/heure, taux horaires incluant les opérateurs, pour des travaux de profilage et de creusage sur le 3<sup>E</sup> Rang Ouest, côtés nord et sud, plus les taxes applicables;

Que, le montant total de ces travaux soit inférieur à 25 000 \$ taxes incluses;

Que ces travaux débutent à compter du 30 avril 2014 et se poursuivent sans interruption jusqu'à leur réalisation complète;

Qu'advenant le cas où un entrepreneur ne puisse débiter les travaux à compter du 30 avril 2014 ou ne puisse exécuter les travaux sans interruption, le conseil se réserve le droit de mettre fin en totalité ou en partie à ce contrat avec cet entrepreneur et ce, sans pénalité ni dédommagement d'aucune sorte payable à cet entrepreneur;

Qu'advenant insatisfaction du donneur d'ouvrage, la municipalité se réserve le droit de mettre fin sans condition à ce contrat;

Que la municipalité se réserve le droit de réduire l'étendue des travaux et ce, sans pénalité ni dédommagement d'aucune sorte payable aux entrepreneurs.

Que ce contrat soit financé par le surplus affecté aux travaux d'infrastructures.

Adopté.

**2014-04-147**      **SURVEILLANCE PARTIELLE DE TRAVAUX – DEUX PONCEAUX 3E RANG OUEST**

Attendu qu'un appel d'offres sur invitation a été demandé pour un taux horaire pour la surveillance partielle de travaux – deux ponceaux 3<sup>E</sup> Rang Ouest;

Attendu que la Municipalité a reçu une soumission conforme;

Attendu que la Municipalité, après réévaluation de ses besoins, souhaite établir un contrat à prix forfaitaire;

Il est alors proposé par Mme la conseillère Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par M. le conseiller Richard Pigeon et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que le contrat ne soit pas octroyé et que cet appel d'offres soit fermé.

Adopté

**2014-04-148**      **SURVEILLANCE PARTIELLE DE TRAVAUX – DEUX PONCEAUX 3E RANG OUEST**

Attendu que la Municipalité a reçu une offre de services à prix forfaitaire pour la surveillance de travaux – deux ponceaux 3<sup>E</sup> Rang Ouest;

Il est alors proposé par Mme la conseillère Jacqueline Lussier Meunier, appuyé par Mme la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que l'offre de services de Consumaj pour la surveillance de travaux et autres services professionnels – deux ponceaux 3<sup>E</sup> Rang Ouest au montant forfaitaire de 6 700 \$ plus les taxes applicables soit acceptée.

Que ce contrat soit financé par le surplus affecté aux travaux d'infrastructures.

Adopté

**2014-04-149**      **ACQUISITION DE VÉHICULE**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Roy, appuyé par M. le conseiller Richard Pigeon et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que cet item soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2014-04-150**      **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Sylvain Roy, appuyée par Mme la conseillère Marilyne Rodrique-Trudel, et résolu unanimement par voix exprimées (6-0), que la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21 heures 32.